

SITES & MONUMENTS



Rénovation thermique : un défi pour l'histoire
À la reconquête du patrimoine naturel d'Île-de-France
Préserver le mobilier historique in situ
Faire revivre les théâtres de verdure

La renaissance du théâtre de verdure de Villeneuve-Saint-Georges : vers une restauration modèle ?

Réseau européen des théâtres de verdure

en collaboration avec Myriam Parfaite, chargée de projets culturels à la mairie de Villeneuve-Saint-Georges

Poumon vert au cœur de Villeneuve-Saint-Georges, le parc de Beauregard contient un théâtre de verdure inclus dans l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine (AVAP) de la ville, créée il y a dix ans et signalant : « Le théâtre de verdure, construit en 1909 à l'angle nord-est du parc de Beauregard, quoique fort dégradé, est un ensemble de grande qualité qu'il convient de mettre en valeur¹ ».

L'objet du présent article est de mettre en lumière les conditions de la renaissance de cet ensemble très original, à la croisée du jardin et du théâtre, à partir de la connaissance de ses origines, de ses usages et des défis de sa restauration. Depuis 2022, l'objectif de la mairie de Villeneuve-Saint-Georges et du Réseau européen des théâtres de verdure (Resthever) est d'assurer à ce patrimoine une fonction actuelle ancrée dans le tissu culturel local, porteuse de cohésion sociale à travers des propositions de spectacles et d'activités de médiation culturelle.

Des perspectives de renaissance

Pour le Resthever, qui se consacre à la connaissance et à la mise en valeur des théâtres de verdure, celui de Villeneuve-

Saint-Georges était un peu un trou noir : nous en connaissions l'existence et l'avions cité dans l'ouvrage *Théâtres de verdure*², avec une photographie du portique donnant accès au lieu, en mentionnant qu'il fut très populaire dans l'entre-deux guerres ; nous n'en savions guère plus. Ayant pris contact avec la municipalité, nous avons constaté qu'elle envisageait la restauration de ce théâtre mais que ses services avaient peu d'informations sur ce lieu.

À l'automne 2022, une visite fut organisée. L'excellente surprise fut que, bien que dégradée, la structure du théâtre de verdure était en place : un amphithéâtre ovale, des gradins enherbés à bords maçonnés, une scène surélevée accessible par de petits escaliers, deux entrées latérales, un accès principal — avenue Deletang — signalé par un élégant portique, un accès secondaire situé derrière la scène. Au cœur d'un parc boisé et vallonné offrant des vues surplombantes sur la ville, le site a beaucoup de charme : la faveur dont a joui cet écrin de verdure aux dimensions harmonieuses n'a donc rien d'étonnant.

Cette visite a inauguré une démarche de mise en valeur du lieu par la mairie, qui y a associé le conseil d'architecture,



Vue d'ensemble du théâtre de verdure © Ville de Villeneuve-Saint-Georges

d'urbanisme et de l'environnement (CAUE) — chargé d'aider à la réalisation d'une étude préalable à la restauration —, la Fondation du patrimoine — qui a déjà soutenu d'autres opérations de remise en état de théâtres de verdure ou de plein air, comme à Beaune ou à Pau — et le Resthever — qui accompagnera l'ensemble de l'opération auprès de la mairie en apportant des conseils, en contribuant à la documentation scientifique et en proposant des manifestations pour marquer la renaissance de cette scène verte.

Le site et la progressive installation du théâtre (1905-1931)

Lieu d'extraction de pierre meulière jusqu'en 1905, le site devint un terrain de jeu en vertu de la convention du 2 août 1907 entre l'association « La Boule villeneuvoise » et la commune, stipulant qu'il était cédé à la location « un emplacement sis à l'extrémité nord-est du parc de Beauregard, frappé de servitude militaire, d'une superficie d'environ 600 mètres carrés, ayant été exploité comme carrière et actuellement aménagé pour jeu de boules [...] et que la ville se [réservait] la faculté trois fois par an, aux dates et jours qu'elle [serait] libre de fixer, d'occuper l'emplacement, objet

de la location, pour cérémonie, bals d'enfants organisés par la ville elle-même³ ».

Entre 1909 et 1911, un premier théâtre sommaire fut installé, mais le site étant grevé — comme le fort — d'une servitude militaire, il fallut attendre l'accord des autorités militaires en 1927 pour qu'une installation plus pérenne fût réalisée. Le 18 août, le chef du génie civil à Vincennes écrivait au maire de Villeneuve-Saint-Georges que les travaux de maçonnerie en cours et la création de gradins en vue de l'aménagement d'un théâtre en plein air ne semblaient pas avoir d'inconvénients d'un point de vue de la stratégie défensive et que les autorités militaires étaient prêtes à donner un avis favorable, sous réserve d'une autorisation du ministre de la Guerre.

Le 25 novembre 1929, suite d'une mise en demeure de la chefferie du génie à Vincennes de respecter la servitude imposée du fait de la présence d'un fort, le maire répondit que cette zone, dont l'utilité semblait de plus en plus discutabile, était une gêne considérable apportée au développement de la ville, et précisa : « L'application de l'article 41 du règlement du 10 août 1853 doit se faire beaucoup plus dans son esprit que dans sa lettre⁴ ».

Le 24 avril 1930, le maire écrivit au ministre de la Guerre pour l'informer que, à l'extrémité du parc, « la municipalité [avait] fait construire des murs de soutènement en forme de gradins et [avait] fait aménager une scène dans la partie la plus profonde utilisant cet emplacement pour un théâtre de plein air » parce que s'y trouvait « une excavation devenant dangereuse pour les promeneurs et les enfants, et que les parois s'effritant peu à peu risquaient d'entraîner dans leur chute les gros arbres ». Il ajoutait par ailleurs : « À l'entrée du théâtre et dans la partie qui se trouve à la limite extrême de la zone, nous avons dû faire élever un baraquement en bois pour compléter l'installation du théâtre et en permettre l'utilisation rationnelle pendant la saison d'été. En outre, ce baraquement est destiné à abriter les enfants des écoles pendant les classes de plein air et les classes de garde des jeudis, le théâtre étant utilisé pour ces classes et constituant un emplacement idéal pour un service de ce genre⁵. »

Des certificats successifs en 1930 et 1931, établis par le chef du génie pour le maire, constatent le bon accomplissement des formalités permettant de procéder aux travaux de construction d'une clôture en treillage métallique et d'un chalet en bois démontable destiné aux enfants du groupe scolaire.

L'utilisation du théâtre de verdure (1931-1944)

L'attractivité du lieu est relatée par Jean-Marie Castel en ces termes : « Ce lieu champêtre et de plaisir, entouré d'arbres et de verdure, devint la première attraction, le rendez-vous de toutes les Villeneuvoises et Villeneuvois, amateurs de théâtre, sportifs. Le foyer laïque, dirigé par Roger Couté, recevait une centaine de garçons. Au printemps et en été, les associations organisaient des soirées dansantes. Les orchestres villeneuvois couvraient toute la gamme avec vio-

lon, alto et accordéon. Le théâtre de verdure, les bals populaires en plein air ou à l'abri dans la baraque appartenaient aux couples enlacés pour une valse, un tango ou une polka⁶. » Dans un autre de ses ouvrages⁷, l'auteur mentionne l'organisation des manifestations suivantes : « Festival de musique, la fête de la jeunesse et de l'enfance mais aussi des concours de lecture, d'exécution, concours d'honneur. » Les archives municipales conservent la programmation du dimanche 28 juillet et celle du 3 août 1929. Si le théâtre a définitivement cessé de fonctionner comme lieu de divertissement à partir de 1940, la guerre va lui donner une fonction inattendue.

Un courrier du centre d'apprentissage de la SNCF au maire, en date du 7 novembre 1944, explique en effet qu'en raison du danger aérien et de la destruction totale des installations, leur centre d'apprentissage est provisoirement installé aux n° 45-47 rue de Limeil à Villeneuve-Saint-Georges, dans une usine désaffectée, et qu'il ne possède pas d'installation en ce qui concerne le réfectoire et le cercle des apprentis. Afin de leur éviter d'effectuer journellement et par tous les temps un trajet de 7 kilomètres aller-retour à la cantine SNCF de Villeneuve-Triage, il demande à pouvoir utiliser les installations du théâtre de verdure, notamment le baraquement, à usage de cuisine réfectoire. Le maire répond favorablement à cette demande le 20 novembre 1944.

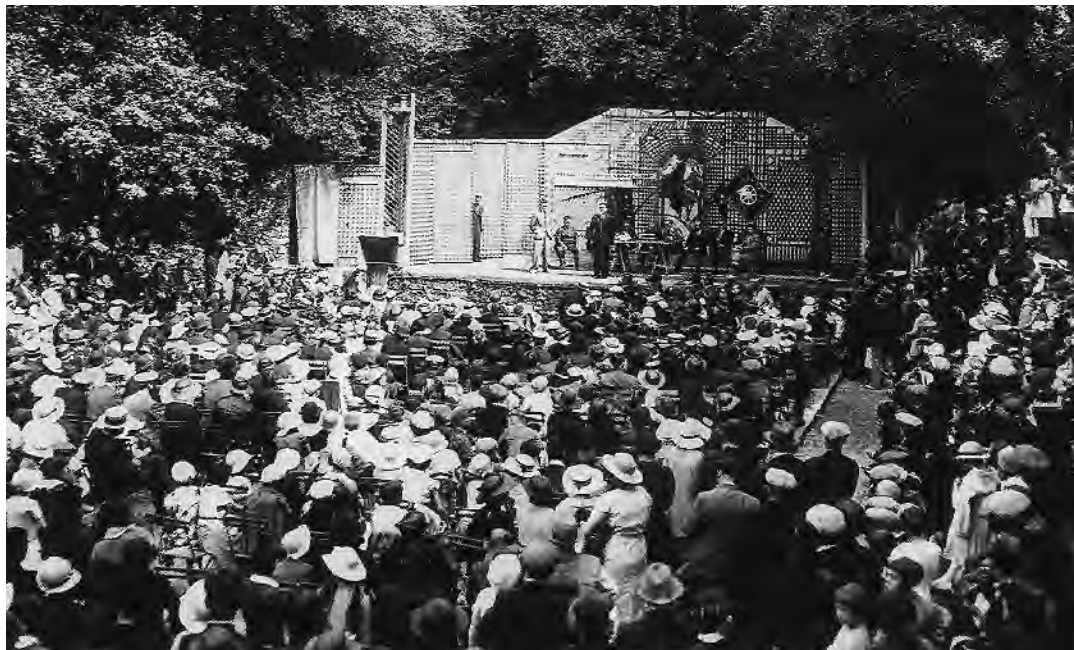
L'oubli puis la collecte de souvenirs

Début 2023, la mairie a lancé un appel à témoignages auprès de la population pour pallier le manque d'archives sur l'histoire du lieu. Parallèlement, elle a réalisé un recensement des informations et des documents qu'elle possède sur l'histoire du théâtre en interne. À partir de ce dossier, complété des archives trouvées par le CAUE au cours de l'année 2023, un projet sera soumis à l'avis de l'architecte des bâtiments de France (ABF), chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine du Val-de-Marne, afin de recueillir les préconisations nécessaires pour cette restauration du théâtre de verdure et de son environnement, répertoriés comme « site patrimonial remarquable », ce qui impose non seulement leur conservation, mais aussi le respect du plan de gestion associé à ce site.

Si la mairie de Villeneuve-Saint-Georges a cherché dans cette perspective à s'entourer de compétences administratives et associatives complémentaires, elle recherche aussi des soutiens financiers. Ainsi a-t-elle saisi la Fondation du patrimoine pour la restauration du théâtre de verdure comme pour celle d'autres éléments du patrimoine municipal. Le délégué de la Fondation pour le Val-de-Marne est l'interlocuteur de la ville sur ces sujets.



Les gradins d'origine à restaurer © Ville de Villeneuve-Saint-Georges



Un dimanche au théâtre de verdure en 1937
© Archives municipales de Villeneuve-Saint-Georges

Sur la base des préconisations de l'ABF, un avant-projet sera élaboré et permettra de chiffrer le coût des travaux à réaliser vraisemblablement en plusieurs tranches. La ville entend s'entourer d'une équipe pluridisciplinaire de professionnels spécialisés dans la conservation du patrimoine vert — architecte, paysagiste, historien, ingénieur — dans un esprit de réhabilitation et de préservation maximale de l'existant et dans une approche paysagère respectueuse du caractère et de l'histoire du lieu, associée à un plan de gestion qui prenne en compte les problématiques d'aujourd'hui : accessibilité, résistance des végétaux, gestion de l'eau, qualité de l'intégration des constructions annexes à usage de régie ou buvette... Les démarches de demande de soutien et de labellisation seront engagées en parallèle. Le site sera candidat au « label d'intérêt régional » attribué chaque année à des éléments patrimoniaux remarquables par les services de l'inventaire et du patrimoine de la région Île-de-France. Un dossier de demande de label et de mécénat sera adressé à la Fondation du patrimoine, en appui de la collecte qui sera lancée auprès des habitants.

Pour susciter l'intérêt pour ce projet et créer l'adhésion, des événements ont été organisés sur place depuis avril 2023, notamment pour la Saint-Georges (23 avril), la fête de la nature (mai) et la fête de la musique (juin), enfin sous la forme d'une annonce festive lors des journées européennes du patrimoine (septembre). L'idée est que les habitants se réapproprient ce lieu avant d'accompagner sa renaissance.

Convaincu du rôle social et culturel du théâtre, le Resthever continuera d'accompagner les étapes de sa rénovation à travers le rassemblement des habitants dans un cadre privilégié et ouvert à tous. La grande originalité de ce projet réside dans la mise en place d'un modèle collaboratif incluant citoyens, spécialistes, acteurs du paysage, du patrimoine et du spectacle, aussi bien du côté associatif et privé qu'institutionnel. Pourrait-il constituer un modèle à suivre en matière de mise en valeur de théâtres de verdure ? Cela semble le cas au vu de la dynamique insufflée par ces regards et expertises croisés. Deux ingrédients seront néanmoins déterminants dans le futur : la continuité du projet — au-delà des changements de personnes — et les bonnes fées financières...

Par ailleurs, le projet de restauration du théâtre de verdure de Villeneuve-Saint-Georges fait écho à un autre récent projet de réhabilitation mis en œuvre en région Île-de-France : celui du théâtre de verdure du parc de Bécon à Courbevoie (Hauts-de-Seine). Construit dans les années 1950 par les célèbres architectes-paysagistes Paul et André Vera, grands représentants du courant Art Déco en France, ce théâtre ferma ses portes à la fin des années 1970 pour



Le portail d'entrée du théâtre de verdure
© Ville de Villeneuve-Saint-Georges

des raisons de sécurité et d'accessibilité. Courant 2020, la mairie entreprit sa restauration, en lien avec la rénovation globale des 3,6 hectares du parc. Les travaux portèrent alors sur la remise en état du mur du fond de scène, de la scène, de ses accès, des gradins, des escaliers en béton et de la billetterie, ainsi que sur l'aménagement d'un nouvel escalier pour faciliter les connexions entre le théâtre et le reste du parc. Le patrimoine végétal fut également remis en valeur : jardinières à nouveau garnies de plantes grimpantes et retombantes, ajout de dix palmiers et conservation du vieux patrimoine arboré. D'une capacité de sept cents spectateurs, le théâtre est aujourd'hui fonctionnel et a notamment accueilli, à l'occasion des Rendez-vous aux jardins 2023, un spectacle proposé avec le soutien du Resthever. Hors Île-de-France, on peut par ailleurs citer les récentes restaurations publiques menées par la ville de Pau ou la citadelle de Namur en Belgique, preuve d'une volonté croissante des municipalités de valoriser ce patrimoine des théâtres de verdure.

1. *Aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de Villeneuve-Saint-Georges*, juin 2013, p. 127.
2. Nathalie Deguen, Marie-Caroline Thuillier (dir.), *Théâtres de verdure*, Montreuil, Gourcuff-Gradenigo, 2015.
3. Convention manuscrite du 2 août 1907 entre la mairie et la société la Boule villeneuvoise, archives départementales du Val-de-Marne.
4. Lettre du 25 novembre 1929 adressée par le maire au commandant du génie civil, AD du Val-de-Marne.
5. Lettre du 24 avril 1930 adressée par le maire au ministre de la Guerre, AD du Val-de-Marne.
6. Jean-Marie Castel, *Aujourd'hui et hier. Villeneuve-Saint-Georges : balade dans les rues de ma ville*, Charenton-le-Pont, Impression Design Graphic, 1998.
7. Jean-Marie Castel, *Villeneuve-Saint-Georges de 1840 à nos jours. L'évolution sociale, la vie quotidienne*, Montgeron, Desbouis Grésil, 1994.